

Trop c'est trop ! Avec la poursuite de la baisse des dotations -235 000€ encore cette année pour Saint-Junien-, les transferts de charges avec la gestion des demandes de cartes d'identité ou encore l'enregistrement des Pacs, la suppression des contrats aidés, la baisse imposée des loyers dans les logements sociaux, et dernièrement la suppression partielle de la taxe d'habitation, les communes voient leur étranglement budgétaire s'accroître et avec lui disparaître leur autonomie de gestion.

Réunie en assemblée générale le 21 octobre, l'association des maires de la Haute-Vienne s'est inquiétée de ces dérives qui visent à faire supporter aux collectivités locales le poids de la dette publique au moment où l'impôt sur la fortune est supprimé, où la lutte contre l'évasion fiscale n'est pas la préoccupation majeure de nos gouvernants.

Alors que veut l'Etat ? Il ne s'en cache pas : laisser libre cours à la finance dont on sait qu'elle n'a pas le souci de l'intérêt général. Mais souhaite-t-il aussi réduire le champ communal, premier échelon de la démocratie, à l'exécuteur de tâches purement administratives ? Qu'en serait-il alors du service public, celui qui aménage l'espace public, qui nourrit nos enfants à la cantine scolaire, qui soutient les initiatives locales qu'elles soient culturelles, sportives, économiques ?

Nos administrés pourraient en payer le prix fort. Nous ferons tout pour nous y opposer.

Pierre Allard

## Conférence Joseph Lasvergnas



Grève des gantiers de 1916 - Joseph Lasvergnas est derrière la pancarte (avec le nœud papillon) - Collection E Baroulaud.

La ville de Saint-Junien et le Pôle International de Ressources de Limoges et du Limousin pour l'histoire du monde du travail et de l'économie sociale (PR2L) proposent le 23 novembre à 20h30 au Ciné-Bourse, une conférence sur l'ancien maire de Saint-Junien Joseph Lasvergnas.

Joseph Lasvergnas (1882-1941) fut maire de 1919 jusqu'à la suspension des élus communistes par le gouvernement Daladier en 1939, avant d'être déchu par Vichy en 1941. Syndicaliste, coopérateur et mutualiste convaincu, son action saura mêler étroitement le rôle de maire et celui de dirigeant de l'Union Syndicale Ouvrière notamment dans des domaines comme la santé, le travail ou la jeunesse. Saint-Junien lui doit de nombreuses réalisations comme la Bourse du travail, l'acquisition du Châtelard, l'électrification des villages et l'extension de l'alimentation en eau potable.

Joseph Lasvergnas sera présenté à travers trois regards distincts. Madeleine Buisson, ancienne première adjointe évoquera le parcours exceptionnel d'un homme de convictions ; Nicolas Lestieux, professeur d'Histoire, membre de Mémoire Ouvrière en Limousin évoquera Lasvergnas dans les grèves des années 1920-1930 et enfin Claude Penneret, chercheur au CNRS, directeur du Maitron (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français) apportera ses éclairages sur l'ancien maire de la ville en regard à l'histoire du PCF.

## Limouzi'K Band Pour le plaisir



Limouzi'K Band au Festival de Mazères en juillet dernier.

Voilà trois ans que Limouzi'K Band fait résonner les rues et les fêtes locales. Les Saint-Juniauds ont pu entendre la banda lors de la Fête de la musique, plus récemment au Forum des associations et au Marché d'automne des Amis des fleurs. Elle sera encore présente à la Fête de la châtaigne de Glane le 11 novembre et célébrera la Sainte-Cécile le 22 novembre.

Les 16 musiciens du groupe jouent aussi en dehors des frontières régionales. En juillet dernier, ils participaient au Festival de bandas de Mazères en Ariège où ils ont remporté le prix du festival. Belle récompense pour ces instrumentistes qui prennent le soin d'écrire ou d'arranger tous les morceaux qu'ils interprètent avec une bonne humeur qu'ils savent par-

tager. Autant que le prix, les commentaires des festivaliers les ont comblés comme en témoignent Julie Villemonteix et Sophie Courty, deux membres de la formation à qui le public a dit « On sent que vous vous faites plaisir en jouant ensemble et vous nous faites plaisir à nous aussi ». L'association, présidée par Romain Villemonteix n'en oublie pas pour autant le sérieux. Les répétitions du vendredi soir sont faites pour travailler, renouveler le répertoire, renforcer la polyvalence instrumentale, pour au final pouvoir offrir le meilleur lorsque Limouzi'K Band anime des fêtes, des repas ou des mariages.

Contact : Romain Villemonteix  
06 13 92 78 04.

## AGENDA

**Jusqu'au 14 novembre** : Exposition "Croquer la guerre - Eugène Alluaud dessine la guerre de 14/18".

**6 au 12 novembre** : Expo-vente d'Histoires de laines, Maison des consuls.

**8 novembre** : Don du sang, salle Amédée-Burbaud, de 14h30 à 19h00.

**11 novembre** : Fête artisanale du cidre et de la châtaigne, à Glane, toute la journée.

**11 novembre** : Thé dansant de la FNACA, salle des congrès à 14h30.

**12 novembre** : Randonnée des gantiers (marche et VTT), rendez-vous salle des congrès à 8h00.

**12 novembre** : Challenge Belouqui de l'école de rugby, Stade du Chalet à partir de 8h30.

**14 novembre** : Cité des métiers éphémères, salle des congrès, la journée.

**18 novembre** : Journée des nouveaux arrivants, à partir de 13h30.

**18 novembre** : Concours de belote de l'Amicale du Mas, salle des fêtes du Mas, à 20h30.

**18 novembre** : Ciné-concert. "La maison

des petits cubes", La Mégisserie à 17h00.

**19 novembre** : Loto de l'ASSJ judo, salle des fêtes, 14h30.

**22 au 28 novembre** : Cinéma des alternatives au Ciné-Bourse.

**23 novembre** : Théâtre. "9" par Le petit théâtre du pain, La Mégisserie à 20h30.

**29 novembre** : Journée d'information "Bien manger pour bien vivre", salle des congrès, de 14h30 à 17h00.

**2 décembre** : Gala de boxe de l'ASSJ, Palais des sports, 20h30.

**2 décembre** : Théâtre et cinéma. "Blockbuster" du Collectif Mensuel, La Mégisserie à 20h30.

**3 décembre** : Concert de Noël de l'Orchestre d'harmonie, salle des congrès, 15h00.

**7 et 8 décembre** : Braderie de jouets du Secours populaire, salle Amédée-Burbaud.

**8 décembre** : Teuf des jeunes, salle des congrès, 19h00.

**8 et 9 décembre** : Téléthon, centre-ville et salle des congrès.

# Le P'tit DONJOUR

Les sapeurs-pompiers  
recrutent en novembre  
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - novembre 2017 - n°169

### Cité des métiers éphémère

La Cité des métiers éphémère s'installe à Saint-Junien, salle des congrès, mardi 14 novembre de 10h00 à 17h00.

Tous ceux qui s'interrogent sur leur orientation, qui cherchent des informations sur un métier ou une formation, qui veulent évoluer dans leur vie professionnelle, qui souhaitent créer leur propre activité sont invités. Sur place, ils trouveront des conseillers pour des entretiens individuels, de la documentation. Ils découvriront les métiers du territoire et pourront participer à des ateliers sur la recherche d'emploi, le Service civique, la validation des acquis, les aides à l' mobilité...

L'accès est libre, gratuit et anonyme. Renseignements sur [www.citedesmetierslimousin.fr](http://www.citedesmetierslimousin.fr) ou au 05 55 10 00 37.

### Taxe locale sur la publicité extérieure

# Un peu de ménage



En entrée de ville, les dispositifs publicitaires se multiplient.

Depuis plusieurs années, soucieuse de préserver le cadre de vie, la municipalité a engagé une démarche visant à limiter la présence de la publicité aux entrées de ville et en centre-ville. Dans un premier temps, une procédure a été mise en place pour encadrer l'affichage associatif pour notamment empêcher les installations sauvages. Les associations se sont montrées disciplinées et respectent pour la plupart les contraintes imposées. Aujourd'hui il s'agit de responsabiliser les entreprises, les com-

merces, les professions libérales afin de lutter contre la pollution visuelle que constitue la prolifération des supports publicitaires dans l'espace public.

Pour ce faire, le Conseil municipal, dans sa session du 25 septembre, a décidé d'instaurer la Taxe locale sur la publicité extérieure comme l'y invite le Grenelle de l'environnement et la loi de modernisation de l'économie qui en est issue. Cette taxe s'applique aux supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Elle concerne donc

les dispositifs publicitaires destinés à informer le public ou à attirer son attention, les enseignes apposées sur un immeuble ou sur un terrain dépendant d'une activité économique, les pré-enseignes indiquant la proximité d'une activité.

Le calcul de la taxe se fera sur la superficie cumulée des dispositifs (des établissements peuvent avoir plusieurs dispositifs). Notons que les enseignes de moins de 7m<sup>2</sup> seront exonérées.

C'est pourquoi, afin de garantir l'équité de traitements des entreprises, un géomètre expert effectuera le recensement et la mesure des supports publicitaires courant novembre. En janvier, une estimation du montant de la taxe sera adressée aux professionnels concernés qui pourront alors faire part de leurs observations et remarques éventuelles auprès du service Urbanisme de la commune. Le recouvrement de la taxe aura lieu en septembre 2018.

## SOMMAIRE

La semaine  
du jeu  
sera magique

Une conférence  
consacrée  
à Joseph Lasvergnas

Inscriptions  
à la Teuf  
c'est bientôt

Distribution  
du colis  
des aînés

Le montant annuel de la taxe sera calculé selon les tarifs ci-dessous inférieurs aux maximum autorisés par la loi.

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques  
moins de 50m<sup>2</sup> : 15€/m<sup>2</sup> plus de 50m<sup>2</sup> : 30€/m<sup>2</sup>

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques  
moins de 50m<sup>2</sup> : 45€/m<sup>2</sup> plus de 50m<sup>2</sup> : 90€/m<sup>2</sup>

Enseignes  
moins de 7m<sup>2</sup> : exonération  
entre 7 et 12m<sup>2</sup> : 15€/m<sup>2</sup> entre 12 et 50m<sup>2</sup> : 30€/m<sup>2</sup>  
à partir de 50m<sup>2</sup> : 60€/m<sup>2</sup>

## C'est magique !



L'édition 2017 de la Semaine du Jeu aura lieu du lundi 20 au dimanche 26 novembre. Elle a pour objectif de faire découvrir le jeu sous des formes variées (jeux anciens, jeux de cartes, de plateau, de stratégie, de mémoire, etc.) en le rendant accessible à un large public. Organisée par le service Animation-enfance-jeunesse de la ville, cette manifestation multiplie pendant la semaine les animations auprès des scolaires (maternels, élémentaires et collégiens), des enfants du multi accueil, de la micro crèche et du relais assistants maternels, des accueils de loisirs de la communauté de communes, des résidents des EHPAD et des habitants des quartiers. Cette année, le thème choisi est la magie. Les animateurs costumés iront à la rencontre

des différents publics afin de les faire voyager dans l'univers du jeu.

**Abracadabra**

Le week-end des 25 et 26 novembre, la salle des fêtes, la halle aux grains et le centre administratif seront ouverts de 14h30 à 18h30. Seul, en famille ou entre amis, le public s'amusera avec la Compagnie grise, la Roulotte, les magasins Sortilèges de Limoges et Sub-culture de Saint-Junien, le cercle de magie Robert Houdin et les associations de la commune (scrabble, bridge, tarot, etc.).

Le service Animation-enfance-jeunesse tiendra des stands de jeux et proposera une animation « Abracadabra » à 16h et 17h30 avec des lots à gagner et une nouveauté, « les Ados Wii Games », des jeux vidéo pour les plus de 12ans.

## Le centre de secours recrute

## Recherche volontaires !

### Le Centre d'incendie et de secours de Saint-Junien recrute des pompiers volontaires, prêts à s'engager au service de tous.

Avec trente-huit sapeurs-pompiers dont deux professionnels et son millier d'interventions par an, le Centre d'incendie et de secours de Saint-Junien est le plus important du département après Limoges. Ses effectifs et les moyens dont il dispose lui permettent de remplir ses missions au service de la population d'un territoire qui couvre à peu-près le périmètre de l'ancienne communauté

de communes Vienne-Glane. Il lance pourtant en ce mois de novembre, une campagne de recrutement de pompiers volontaires. « Nous devons anticiper les départs envisagés dans les cinq ans à venir, explique le chef de centre, le Lieutenant Sébastien Chabrat. Et comme il faut environ trois ans pour former un pompier chacun comprend qu'il ne faut pas attendre ». Le lieutenant Chabrat souhaite un

recrutement ciblé sur des personnes qui ont des disponibilités en journée. « Nous n'avons aucun problème pour les astreintes de nuit ou les week-end, mais il est plus difficile de trouver des gens qui peuvent se libérer de leurs obligations professionnelles pour se rendre en intervention ». L'appel est donc lancé aux personnes qui ont la volonté de s'engager au service des autres, qui souhaitent tra-

vailler en équipe, remplir une mission citoyenne, savoir réagir en cas d'urgence. Les candidats doivent avoir plus de 18 ans, être dans une condition physique en adéquation avec l'activité. Ils sont invités à se rendre au Centre de secours, 41 avenue Corot ou à appeler le 05 55 02 13 10 au plus tard le 18 novembre.



### Du 25 novembre au 6 décembre Inscriptions à la "Teuf"

Les élus du Conseil municipal d'enfants invitent tous les jeunes de la commune âgés de 11 à 14 ans (nés de 2003 à 2006) à participer à la « Teuf » qui aura lieu le vendredi 8 décembre de 19h00 à minuit salle des congrès. Pour participer, il faut fréquenter les établissements scolaires de la ville ou résider sur la commune. La soirée est encadrée par les jeunes du CME, les animateurs de la ville et des élus adultes. Les participants doivent s'inscrire au préalable, accompagnés d'un responsable légal

(en cas d'absence de l'enfant, fournir une photo). Se munir de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille. Les inscriptions se font à l'Aparté, 1 place Roche (derrière la mairie), samedi 25 novembre de 9h00 à 13h00 ; lundis 27 novembre et 4 décembre de 14h30 à 18h30 ; mercredis 29 novembre et 6 décembre de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30 ; vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 14h30 à 18h30 ; samedi 2 décembre de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Aucune inscription ne sera prise après le 6 décembre.

### Magali Moreau, agent municipal et pompier volontaire

#### Pour quelles raisons êtes-vous devenu pompier ?

Ma carrière de maître-nageur m'a amenée à côtoyer les pompiers dont j'ai pu admirer le travail. L'envie m'est alors venue de les rejoindre mais j'avais alors 37 ans et je pensais que c'était inaccessible. Certains d'entre eux m'ont pourtant encouragée à le faire et j'ai franchi le pas.

#### Quelles étaient vos motivations ?

J'avais envie d'apprendre, d'aider les gens et de donner de mon temps libre.

#### Votre engagement vous a-t-il apporté ce que vous en attendiez ?

Oui. J'ai évolué au sein d'un groupe



qui porte les valeurs de courage et de dévouement entre autres. Cela m'a aidé à mieux me connaître moi-même et m'a permis de donner aux autres. Au fil du temps cela devient une véritable passion.

#### N'est-ce pas trop contraignant ?

Quand on aime, on accepte les sacrifices, les astreintes, les nuits, les semaines de formations. J'ai la chance de travailler à la mairie qui a signé



une convention avec les pompiers. Cela me permet de pouvoir intervenir sur mon temps de travail. C'est un privilège.

#### Vous ne regrettez rien ?

Je n'ai que le regret d'avoir commencé tard. Bien sûr nous vivons des moments difficiles, parfois tragiques mais aussi beaucoup de moments magiques. Cela vaut vraiment le coup.



### Lieutenant Sébastien Chabrat chef du centre de secours

« Nous souhaiterions recruter une dizaine de personnes prêtes à s'engager à nos côtés dans des actions qui ont du sens, prêtes à partager nos valeurs de don de soi au service de l'intérêt général. Nous sommes partie intégrante du service public. Nous avons des comptes à rendre à la population. Nous devons nous donner les moyens de répondre à ces obligations. »

**Nouveaux habitants**

La Ville, l'Office de tourisme et l'association AVF Saint-Junien accueillent les nouveaux habitants résidant à Saint-Junien depuis moins d'un an, le samedi 18 novembre à partir de 13h30 pour une découverte de la ville. Après avoir été reçus à la mairie, les participants prendront un bus pour une visite commentée de la commune puis visiteront à pied le centre-ville avec l'Office de tourisme. L'après-midi se conclura par une réception à la Salle des fêtes.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la mairie (05 55 43 06 80), à l'Office de tourisme ou auprès d'AVF (06 32 02 45 76).

**Colis des aînés**

La distribution des colis offerts par le Conseil municipal aux aînés de la commune aura lieu du 8 au 16 décembre inclus. Elle se fera à la mairie (entrée à l'arrière de l'Hôtel de ville) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h00. Les colis seront remis aux personnes de plus de 65 ans, domiciliées dans la commune. Celles-ci doivent se présenter munies du livret de famille et pour les nouveaux bénéficiaires, d'un justificatif de domicile.

**La dénutrition**

A la demande du Conseil départemental, le Réseau Limousin Nutrition (Linut) organise, le 29 novembre, salle des congrès, un après-midi d'information sur la dénutrition, un déséquilibre alimentaire qui touche un grand nombre de personnes âgées ou d'adultes hospitalisés. A 14h30, un atelier animé par une diététicienne sera consacré à l'équilibre alimentaire. A 16h00, le professeur Jean-Claude Desport donnera une conférence sur le thème « Bien manger pour bien vivre ». Entrée libre.

**Pacs**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) se fait au service Etat Civil de la mairie et non plus au tribunal d'instance. Les formulaires de déclaration conjointe peuvent être téléchargés sur service-public.fr. Les démarches

peuvent également être faites auprès d'un notaire.

**Guide pratique**

«Saint-Junien pratique» vient d'être remis à jour. La nouvelle édition est disponible à l'accueil de la mairie, à l'Office de tourisme et chez divers annonceurs. On peut le consulter également sur [www.saintjunienpratique.com](http://www.saintjunienpratique.com).

**Fête de Glane**

Le Comité des fêtes de Glane organise sa fête artisanale du cidre et de la châtaigne, samedi 11 novembre. Au programme : vente de cidre, châtaignes et boudins ; vide-greniers ; animation musicale avec Limouzi'k Band ; balades en poneys.

**Cyber base**

La Cyber base ferme définitivement ses portes vendredi 10 novembre à 18h00. L'accès public à l'informatique ne disparaît pas pour autant avec elle. Dès janvier, des ordinateurs seront mis à la disposition du public à la Médiathèque et à la Maison de quartier de Bellevue. Des initiations seront également possibles dans ces deux structures. Les modalités d'accès à ce nouveau dispositif seront précisées dans le magazine municipal «Bonjour» de janvier.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
Place Auguste-Roche  
87200 Saint-Junien  
Tél. 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction : service communication  
crédit photos : Mairie et Lionel Mansion

Impression : Rivet, Limoges  
5200 exemplaires